

## COVID-19 – retour en télétravail pour quelque temps!

Avec la flambée actuelle des cas de COVID du variant BA.2, la Santé publique de Chaudière-Appalaches recommande aux grands employeurs de la région de réactiver le télétravail pour quelques semaines, le temps que le sommet de la contagion soit passé.

Nous avons donc choisi d'adhérer à cette recommandation considérant le nombre important de cas déclarés au cours des derniers jours au sein de l'organisation. Ainsi :

- Pour les directions en mode hybride, il est demandé aux collègues de retourner en télétravail, dès mardi 5 avril, et ce, jusqu'à nouvel ordre. La possibilité de réintégrer nos bureaux sera réévaluée au début mai.
- Ne pas tenir des rencontres en présentiel, à moins que ce ne soit essentiel pour la poursuite des activités de la Ville.
- Pour les directions opérationnelles, il demeure important que les collègues se réfèrent aux directives en vigueur en utilisant l'arbre décisionnel et en appliquant avec rigueur les normes de la CNESST dans les milieux de travail.

En cette période de recrudescence, il est de la responsabilité de chacun de bien respecter les mesures sanitaires et de distanciation en place pour sa santé, mais aussi celle de ses collègues.

Le mot d'ordre demeure la vigilance et le respect des mesures sanitaires.

Merci de votre collaboration habituelle.

### **Page Internet dédiée aux employés**

Pour rester informé, consultez le [www.ville.levis.qc.ca/employes](http://www.ville.levis.qc.ca/employes) et **rafraîchissez périodiquement cette page** afin d'obtenir les informations actualisées.

### **Ligne téléphonique et courriel dédiés aux employés**

Pour toute question ou tout commentaire quant à la situation actuelle, composez le **418 835-8299** ou à écrivez à [infocovid19@ville.levis.qc.ca](mailto:infocovid19@ville.levis.qc.ca). Le service vous est offert 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

### **Affichage**

Nous demandons aux gestionnaires d'imprimer le présent PDF et de l'afficher dans les lieux de travail du personnel n'ayant pas accès à un poste informatique. Nous vous remercions de vos efforts communs, de votre engagement et de votre solidarité.